

Lecoutre

Nom : Lecoutre Prénoms : Emile Surnom : \_\_\_\_\_

Numéro matricule du recrutement : 1.312  
Classe de mobilisation : 1890

**ÉTAT CIVIL.**  
Né le 4 juil 1874 à Mazingarbe, canton de Lens, département du Pas-de-Calais, résidant à Mazingarbe, canton de Lens, département du Pas-de-Calais, profession de Cultivateur fils de Thérent Joseph et de Joséphine Théripnet, domiciliés à Mazingarbe, canton de Lens, département du Pd C.

Cheveux et, sourcils roux  
yeux bleus, front haut  
nez ordinaire, bouche petite  
menton rand, visage ovale  
Taille : 1 m. 68 cent. Taille rectifiée : 1 m. \_\_\_\_\_ cent.

Marques particulières : \_\_\_\_\_

Degré d'instruction : générale (1) 1.2  
militaire (2) muu

**DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.**  
(Indiquer la nature des dispenses, sursis, etc.)  
Bon  
Ômè de septuagenaire  
Compris dans la 2° partie de la liste du recrutement cantonal (\_\_\_\_° portion).

**DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.**  
(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)  
Dirigé le 10 juil 1891 sur le 73<sup>e</sup> Reg<sup>t</sup> d'Infanterie  
arrivé au corps le 10 juil 1891 N° M<sup>o</sup> 2526  
Soldest du 2<sup>e</sup> classe  
Envoyé en congé le 21 juil 1892 en attendant son passage dans la réserve.

Dans l'armée active. \_\_\_\_\_  
Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. \_\_\_\_\_  
Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. \_\_\_\_\_

Passé dans la réserve de l'armée active le 1<sup>er</sup> Novembre 1904

**LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES**  
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.  
Dates. Communes. Subdivisions de région.  
Mazingarbe

**DANS LA DISPONIBILITÉ OU DANS LA RÉSERVE DE L'ARMÉE ACTIVE.**  
A accompli une 1<sup>re</sup> période d'exercices dans le 145<sup>e</sup> rég<sup>t</sup> d'Infanterie du 23 août au 19 septembre 1897  
A accompli une 2<sup>e</sup> période d'exercices dans le 145<sup>e</sup> rég<sup>t</sup> d'Infanterie du 27 août au 23 juil 1900  
Passé dans l'armée territoriale le 1<sup>er</sup> Novembre 1904

**DANS L'ARMÉE TERRITORIALE ET DANS SA RÉSERVE.**  
Rappelé à l'activité par ordre d'appel individuel à compter du 14 Mars 1915 arrivé au corps le 2 Avril 1915  
Passé au 29<sup>e</sup> Reg<sup>t</sup> C<sup>o</sup> le 22 Mai 1915  
Réformé temporairement 2<sup>e</sup> C<sup>o</sup> par la loi de réforme de novembre du 14 Janvier  
pour bronchite chronique de 2<sup>e</sup> classe plus incurable à titre maintien  
et réformé par la C<sup>o</sup> de réforme de 1<sup>er</sup> Mars du 14 Juillet 1917  
A accompli une période d'exercices dans l' 6<sup>e</sup> Reg<sup>t</sup> d'Inf. d'Inf. du 27 sept au 5 octobre 1908  
Passé dans la réserve de l'armée territoriale le \_\_\_\_\_  
Libéré du service militaire le \_\_\_\_\_

**ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS**  
la disponibilité de l'armée active. la réserve de l'armée active. l'armée territoriale. la réserve de l'armée territoriale. DATE de la LIBÉRATION du service militaire.  
1<sup>er</sup> NOVEMBRE 1894 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 1904 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 1904 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 1915  
1915

Libéré du service armé (à diriger par le S. M. R. I. de Boulogne pour examen et dossier) par la Commission de réforme de St Pol du 6 février 1918. Affecté au 29<sup>e</sup> Reg<sup>t</sup> C<sup>o</sup> d'Infanterie. Rappelé à l'activité et envoyé au S. M. R. I. de Boulogne le 11 février 1918. Arrivé le jour. - Procès pour la réforme n<sup>o</sup> 1 avec ord<sup>re</sup> renouvelable de 6<sup>e</sup> C<sup>o</sup> par la loi de réforme de Lille à Boulogne du 1<sup>er</sup> avril 1918. Traumatisme pulmonaire. Révoqué dans les lois de réforme pour se retirer à Mazingarbe (P. U. C.) Admis à la réforme 2<sup>e</sup> C<sup>o</sup> avec qualité de bon travailleur le 6<sup>e</sup> Mars 1918